

**Nom et coordonnées de l’école : école**

**Primaire – 277 rue François Cachoud 73610 St Alban de Montbel**

**PROCES-VERBAL**

**CONSEIL D’ECOLE 2ND TRIMESTRE**

**Commune : St Alban de Montbel**

**Date : ……………11 mars 2025……**

**Circonscription ……………Chambéry 1……………………………………**

**Présents :**

**Président(e) - (directeur d’école) : Mme Girard**

**Equipe enseignante : Mme Blanc – Mme Furin**

**Le maire : M.Duperchy**

**DDEN : Mme Casset**

**Invités (personnel municipal,…) : parents délégués : Mme Brossard Rebecca et Mme Mahraoui Tallia**

**Excusés :**

**Inspecteur (trice) de l’éducation nationale : Mme Debreuve – représenté par un conseiller présent ce soir : M.Moureaux**

**Mairie : Mme Allard 1ère adjointe**

***Début du conseil d’école : 18h30 Secrétaire de séance : Mme Girard***



 **EDUCATION NATIONALE**

1. **Parcours de l’élève**
	1. Suivi des évaluations des élèves : des évaluations CP ont eu lieu en Janvier.

 Les résultats ont été communiqués aux parents courant février.

*Pour cette session, les indicateurs relèvent quelques besoins en compréhension de phrases. Il est noté qu’à cette époque de l’année tous les sons n’ont pas encore été vus. Il est donc difficile de réellement se positionner.*

* 1. Visite médicale des 4 ans : la puéricultrice de la PMI est venue en décembre. Les parents des élèves concernés ont été informés par le biais du cahier de liaison et reçus avec leur enfant pour faire un point général sur la santé. La prochaine visite pour les 5 PS restants aura lieu le vendredi 4 avril.
	2. Visite médicale par l’infirmier scolaire : l’infirmier scolaire viendra le mardi 15 Avril pour faire un point médical sur les GS : contrôle de la vue, de l’ouïe, bilan bucco-dentaire rapide. La présence des parents n’est pas nécessaire. Un mot d’information a été mis dans les cahiers de liaison.

L’infirmier scolaire viendra également en Mai évoquer auprès des CM2 les questions autour du corps humain, du développement, de la puberté, du respect d’autrui, du consentement et répondre aux questions que pourraient se poser les élèves à ce sujet.

 **II) Projet et vie de l’école**

* 1. **Bilan intermédiaire des projets de classe et des actions communes de l’école**
* Semaine du spectateur : toute l’école s’est rendue à un spectacle proposé par la CCLA « L’idole des petites houles » en décembre. Spectacle financé par la participation des familles et La Tirelire.

La CCLA a pris en charge le transport.

* Cycle badminton : 7 séances par classe (cycle 2 et 3) financées par la mairie avec les animateurs de l’AEL.
* Tirelire des StAlbambins :

Fête de fin d’année en décembre sur le thème du cirque a été une réussite : merci aux organisateurs bénévoles, aux enfants et aux spectateurs pour ce magnifique moment convivial !

Soirée tartiflette : malgré le manque de réservation sur place et l’annulation de la soirée, les commandes à emporter ont permis un bénéfice de 500 euros. Merci à la Tirelire pour cette initiative de nouvelle « soirée ». Les personnes présentes ont passé un bon moment lors du retrait de leur commande.

* Pour finir l’année :
* Carnaval du comité des fêtes : samedi 15 Mars.- défilé déguisé au départ de la salle des fêtes en musique à partir de 15h.
* Défi technologique et artistique : « peindre avec la nature » : concours départemental pour créer une œuvre à partir de pigments/ nuances/outils obtenus uniquement avec des éléments trouvés dans la nature. Chaque classe est inscrite et produira une œuvre à partir d’un album.

Nous invitons les familles à mener ce projet à nos côtés en testant des peintures naturelles le week-end avec leurs enfants et en nous faisant part des « trouvailles ».

* Olympiades sportives inter-école du territoire : lundi 14 Avril pour les PS au CP et mardi 15 Avril pour les CE1 au CM2. Nous manquons de parents pour le 15/04. Sans le nombre suffisant d’accompagnateurs nous serons dans l’obligation d’annuler la sortie.
* Projet nature CCLA : land art – sortie le 19 Mai de la PS au CE2 au col de la Crusille
* Projet d’écriture : les élèves du CP au CM2 sont inscrits à un concours d’écriture proposée par la CCLA. Ils vont devoir écrire d’ici le mois de Juin en groupe une nouvelle commençant par « De ma fenêtre…. ».Un livre sera publié avec toutes les histoires et des lauréats seront nommés. Résultats en octobre 2025….

Les élèves de PS à GS écriront également, hors concours, une très courte nouvelle avec leurs enseignantes en dictée à l’adulte.

* Cycle vélo : en période 5, 4 séances de maniabilité du CP au CM2 encadrées par les animateurs sportifs de l’AEL + intervention de la sécurité routière pour les CM1/CM2 : sur place le 17 avril et sur parcours à Challes-les-Eaux le 10 Juin.
* Cycle parcours : en période 5, 5 séances pour les maternelles le mardi matin encadrées par les animateurs sportifs de l’AEL.
* Cycle natation : 8 séances pour une partie des GS+CP/CE1 et 3 séances pour les PS/MS + l’autre partie des GS à la piscine Huttopia.
* Cycle lac : Les séances vont certainement se dérouler du mardi 10 juin au 4 juillet (dates à confirmer avec le SDIS pour l'ouverture officielle des plages). 6 séances sont prévues par classe plage de Pré Argent, encadrées par un Maître Nageur Sauveteur et un Surveillant de Baignade.
* Intervention artistique autour de la gravure : à partir du travail mené par les enseignantes autour de l’œuvre de François Cachoud en période 5, la CCLA mettra à disposition une artiste pour travailler avec les enfants autour de la gravure (Sarah BATTAGLIA). Plusieurs séances auront lieu pour chaque niveau de classe. Le travail final ainsi que toutes les œuvres de l’année seront présentés lors de la kermesse du 28 Juin dans les locaux de la nouvelle école transformée pour l’occasion en « musée ouvert ».
* Tirelire des Stalbambins :

Récréàjeux aux côtés de l’AEL 5 avril/ photo de classe 20 mai / vide grenier le 8 mai / tombola début Juin / kermesse de l’école 28 juin.

1. **Fonctionnement de l’école**
	1. Bilan intermédiaire sur la sécurité
* Les exercices « incendie et mise en sureté risques majeurs » ont été effectués en novembre. L’exercice d’alerte intrusion a eu lieu également. Les services de l’éducation nationale nous ont également demandé de procéder à un exercices « Tempête ». Il a été effectué en date du 14/02.

Il est à noter que pour l’emménagement dans la nouvelle école, tout est à recréer. Il serait rapidement souhaitable que la mairie fournisse de nouveaux plans détaillés à la directrice. L’équipe enseignante et la directrice vont également se rapprocher de la gendarmerie pour trouver un nouveau protocole de confinement dans les nouveaux locaux.

* 1. Budgets municipaux :
* Budget de fonctionnement habituel demandé (45 euros par élève).
* Budget exceptionnel demandé de la part des enseignantes :
* Enveloppe pour du matériel de loisirs extérieurs : 345 euros – accorder oralement par M.le maire- merci à la municipalité.
* Enveloppe pour des dictionnaires : 150 euros - accorder oralement par M.le maire – merci à la municipalité.
* Enveloppe pour des smart games : 100 euros - accorder oralement par M.le maire- merci à la municipalité.
* Enveloppe pour équiper l’école d’un locogile permettant le vote éléctronique lors des élèctions de parents d’élèves dans un soucis de gain de temps et d’économie de papier : 360 euros - refuser oralement par M.le maire

M.le maire précise que la nouvelle école a entamé grandement le budget. Il propose tout de même d’équiper l’école de 2 nouveaux ordinateurs de fond de classe – coût d’environ 900 euros – M.Moureaux précise qu’il faut que ces ordinateurs soient vraiment configurés par un professionnel avec tous les pares-feux nécessaires à l’utilisation par des jeunes enfants (un contrat de maintenance serait indispensable au bon fonctionnement à long terme).

* 1. Nouvelle école : déménagement lors des vacances d’Avril – les élèves de la GS au Cm2 seront accueillis dans leur nouvelle classe dès le lundi 5 mai. Les enseignantes réfléchissent à un moyen de maintenir le décloisonnement existant nécessaire au bon apprentissage des élèves concernés.

M.Moureaux rappelle qu’un déménagement en cours d’année est une charge physique et mentale lourde pour l’équipe enseignante. De ce fait, il est demandé aux services de remplacement d’envoyer dès que possible des renforts humains pour décharger les enseignantes de leur classe pour faire des cartons. Sans cela, les enseignantes rappellent qu’étant en charge de leur classe, elles ne pourront pas faire de cartons dans les temps impartis et qu’il imputera à la mairie de s’en charger et de tout réaménager pendant les vacances.

**MAIRIE**

M.le maire rappelle que l’école est le budget premier de la commune et la priorité des élus.

* Travaux :
* Installation de 2 spots extérieurs avec minuteur pour permettre la fermeture des portes la nuit (ne fonctionnent pas pour l’instant).
* La porte de secours cassée en Décembre dans la classe des GS/CM1/CM2 devrait arriver sous 15 jours.
* Aménagement de la nouvelle école ne cours pour une fonctionnalité au retour des vacances – des réajustements auront lieu en été après quelques semaines de fonctionnement.
	+ - * + Mise aux normes de la maternelle actuelle :
* 2 panes à consolider + isolation du grenier – en cours de devis
* Etanchéité de la salle de sieste : devis signé auprès du charpentier (changement des tuiles + réhausse des liteaux) – travaux en octobre 2025
* Devis demandé en aout 2023 auprès du menuisier – relance en cours : fenêtres + rideaux électriques + store dans les 2 salles – réalisation prévue cet été 2025
* Périscolaire :

Embauche d’une personne supplémentaire depuis ce lundi 10 mars en renfort du service de cantine.

La répartition du personnel est donc comme suit :

Cuisine tous les jours : Dominique

Encadrement des enfants : Christelle et Lise les lundis/jeudis – Christelle et Corinne les mardis/vendredis – Emma reste seule avec le 1er service des maternelles principalement.

Christelle et Emma ont effectué un stage d’animation courant novembre (danse et comment bouger son corps).

**VISITE ANNUELLE des DDEN du lundi 17 février 2025 :**Elle s’est déroulée en deux temps en présence de la directrice et de M.le maire : une 1ère partie de débriefing dans la nouvelle école avec visite des locaux et une 2ème partie avec visite de la maternelle en présence de Mme Blanc.

La conclusion est la suivante : « Très belle école rénovée ! Locaux agréables et fonctionnels. Travaux à prévoir rapidement pour le bâtiment maternelle (surtout salle de repos). Besoin de davantage de sérénité entre les différents partenaires pour le bien-être de tous. »

**Remerciements**

Un grand merci à la Tirelire pour ses actions et ses financements !

Merci aux parents accompagnateurs sans qui les sorties ne pourraient pas avoir lieu.

Merci à la mairie pour les réparations urgentes (chute de la porte de secours des GS/CM, chute d’un bloc sécurité dans le vestiaire des maternelles).

**PARENTS Délégués (retour des questions parents)**

**QUESTIONS DES PARENTS D’ELEVES AU 11 MARS 2025 :**

* Quelles seront les prochaines sorties scolaires ?

*Plusieurs petites activités prévues mais pas forcément de « grosse » sortie collective en fin d’année – éventuellement une visite à la Galerie du Tournant – en cours de discussion*

* Est-ce qu'un cycle lac est prévu cette année ?

*Réponse dans le corps du PV*

* Afin que les enfants et enseignants retrouvent des conditions d'apprentissages plus confortables, avons-nous une date précise de l'intégration de la nouvelle école ?

*Réponse dans le corps du PV*

* Le déménagement de l’école est-il maintenu pour la rentrée de mai? Une visite est-elle prévue?

*Réponse dans le corps du PV – visite lors de l’inauguration – date à définir encore par la mairie – certainement courant Juin voir Septembre.*

* En ce qui concerne l’absence d’Angélique, est ce qu’il y a du nouveau concernant un/e remplaçant/e?

*Une remplaçante d’une autre circonscription est prévue sur la totalité du remplacement de Mme Blanc. Il s’agit de Mme REVAULT Céline.*

* Est-ce que le cycle piscine est prévu cette année ?

*Réponse dans le corps du PV*

* Je souhaite également signaler la grande satisfaction de l’enseignement apporté aux CM 😊

Un petit point est toutefois à soulever : le mélange CM et grande section fonctionne mais peut se révéler parfois compliqué pour permettre aux CM de se concentrer malgré tous les efforts de la maîtresse.

Merci pour votre temps et le lien avec la mairie et l’école."

*Les effectifs de cette année et les contraintes gouvernementales obligent à faire des répartitions moins classiques. La séparation des 2 bâtiments n’arrangent pas la situation.*

*Les enseignantes notent également que la concentration des CM n’est pas toujours facile mais pas forcément du fait des GS avec qui ils sont rarement dans la journée. Il est demandé au CM d’essayer d’être un peu plus autonomes et disposés à travailler les 40min par jour où l’enseignante est avec les GS. Ce groupe a tendance à préférer bavarder et se dissiper au lieu de travailler dès qu’ils sont laissés en travail autonome. Attention à cette tendance car cela peut poser des problèmes pour la suite au collège notamment.*

* Par ailleurs, nous souhaitons à nouveau signaler les problèmes persistants liés au temps périscolaire. Nous constatons toujours des dysfonctionnements importants : bagarres, manque de surveillance, tensions entre le personnel encadrant lors des services de cantine, et des conditions qui varient considérablement selon les équipes en place. Nous aimerions que la mairie clarifie les jours de présence des employés, car l'organisation actuelle génère trop d'irrégularités. Depuis plusieurs années, il manque du personnel sur ce temps périscolaire. Il est essentiel que la mairie prenne enfin des décisions en faveur des enfants, et non uniquement sur des critères budgétaires.

*Réponse dans le corps du PV par M.le maire*

* Je souhaiterai que soit à nouveau abordé le fonctionnement du périscolaire.

En effet, les activités proposées aux enfants sont dépendant du personnel présent ; il est courant que sur le temps de cantine notamment, aucune activité ne soit proposée ou que les enfants ne soient pas canalisés ce qui aboutit régulièrement à des disputes voire à des bagarres entre eux.

De plus, certains enfants ne seraient pas entendus lorsqu’ils sollicitent le personnel.

Enfin, certains enfants emploient un vocabulaire totalement inadapté sans être repris.

* Concernant le périscolaire, il s’avère qu’il y ait encore des difficultés sur le temps de cantine /garderie. ( bagarre, insultes…) et qu’il n’y a pas beaucoup d’activité proposées aux enfants, serait-il envisageable de mettre un place des activités / jeux sous surveillance du personnel.

Enfin merci à l’équipe enseignante pour son implication."

* Je souhaite que soit entendu et débattu le problème d'organisation de la cantine scolaire, et des comportements problématiques du personnel envers les enfants.

A plusieurs reprises, voir même presque systématiquement, certains enfants dont mon enfant, ont fait, et font encore l'objet d'une mise à l'écart volontaire et sans motif lors de la pause méridienne. Ils sont placés sur une petite table ( la table des punis, comme la nomme les enfants) à part de tous, loin des camarades, seuls pour manger. Ce qui les coupe du lien social et de détente propice à ce moment. De plus cela a pour effet de les catégoriser aux yeux des autres et ils peuvent être l'objet de moqueries. Ce qui est inadmissible, car nous sommes bien là en présence des prémices du harcèlement et de la violence psychologique sur mineurs.

Ces décisions et méthodes émanent directement du responsable du service de la cantine scolaire, à savoir la mairie, puisque le placement des enfants relève de leur propre décision. Le sujet a déjà été abordé par deux fois directement avec Monsieur le Maire, qui a pris le temps d'écouter. S'étonnant de la situation, il annonçait que cela pourrait être consécutif au manque de place dans le local cantine, et qu'un changement interviendrait rapidement pour remédier au problème, afin de mettre en place un système de roulement des places pour que chaque enfant puisse vivre pleinement et sereinement sa pause repas dans les meilleures conditions. Et aujourd'hui il n'en est rien, cette situation persiste.

A cela s'ajoutent les mauvais comportements, plus ou moins occasionnels, de certaines personnes du personnel encadrant la cantine, qui s'énervent assez facilement sur les enfants, qui se montrent trop autoritaire et ont des propos déplacés :

\_\_\_\_\_\_\_

Même si l'enfant ne fait que rapporter des situations aux adultes, pour des chamailleries, comme prévu dans les règles à suivre, il se fait rejeter verbalement et fortement, sans être écouté ni compris, et sans qu'aucune solution pédagogue ne soit apportée. Ou alors l'enfant se retrouve punis et mis à l'écart, à nouveau sans aucune raison. Un jour, mon enfant agacé par l'une de ces situations a dit qu'elle le dirait à Papa et Maman, ce à quoi on lui a répondu énervé " mais qu'est-ce que tu crois que tes parents vont faire..." La sommant de se taire.

\_\_\_\_\_\_\_

On oblige l'enfant à dire obligatoirement un "oui merci ou non merci" à la place d'un simple "oui ou non" en réponse à une question, tout en lui criant dessus et en l'intimidant. Sous prétexte de politesse, alors même que cette personne n'en fait pas usage, et qu'elle manque à son devoir de respect et de protection de l'enfant dont elle a la charge à ce moment.

\_\_\_\_\_\_\_

Lors des brefs passages de Monsieur le Maire à la cantine, ou si le groupe d'enfants le croise en y allant ou en revenant, un des membres du personnel de la cantine a plusieurs fois mis la pression sur les enfants pour qu'ils restent silencieux et le salue tous correctement (selon sa vision personnelle) sinon elle se mettrait en colère et s'occuperait d'eux plus tard  . Prétextant que ça n'est pas n'importe qui, et que c'est elle qui se ferait reprendre s'il y a du bruit... Comme si Monsieur le Maire ne saurait faire la distinction entre une situation normale avec des enfants et un réel manque de respect. Ce qui représente encore des menaces et de l'intimidation.

J'ai d'ailleurs été personnellement témoin de ce genre de situation et de propos, un jour en raccompagnant mon enfant à l'école lors du retour des enfants de la cantine.

\_\_\_\_\_\_\_

L'ensemble de ces situations, plus ou moins répétitives, créent de l'inconfort - du stress et de la crainte dans leur quotidien scolaire. Faisant naître également une certaine angoisse pour l'enfant, qui peut ne plus vouloir retourner à la cantine ou à l'école.

(Ce qui a été le cas de mon enfant fût une période. Le dialogue avait alors été nécessaire auprès des professeurs et de Monsieur le Maire. )

Cela a tout autant une répercussion négative pour chaque enfant dans sa scolarité et sa relation aux autres, lui qui peut craindre de parler des faits et les ressassent lors de ses cours de l'après-midi ou les jours suivants. La cantine étant la continuité de leur journée d'école. Il a d'ailleurs été évoqué plusieurs fois, qu'un lien d'échange verbal entre le personnel de cantine et les professeurs serait bénéfique, pour prendre en compte les situations que les enfants ont vécu avant ou après la cantine. Ce qui permettrait de mieux comprendre leur changement émotionnel si besoin, ou désamorcer des chamailleries. Ce n'est apparemment pas encore mis en place, mais cela me semble plus que nécessaire aujourd'hui. Ce qui faciliterait grandement les liens et la quiétude pour tous.

Concernant les comportements énoncés, je tiens à ce que chacune et chacun comprenne bien qu'il s'agit là de faits répréhensibles pénalement, avec peine d'amende ou de prison : harcèlement, violences psychologiques, intimidation et menaces sur mineur, ou complicité des faits. Peu importe la raison et la fréquence, il n'est en aucun cas acceptable que de telles choses se soient produites, et - ou, se répètent. Surtout en connaissance des situations problématiques passées qui ont déjà concerné le service de cantine.

Et avant de n'avoir d'autre choix que de faire recours à la justice par le biais d'un dépôt de plainte, contre les personnes concernées et leurs responsables, je vous demande donc qu'il soit sérieusement trouvé et appliqué les solutions adéquates pour mettre fin à ces agissements. Qu'il s'agisse d'un besoin de personnel supplémentaire ou plus qualifié, ou encore d'un réaménagement et agrandissement des locaux de cantine. Dans l'intérêt de tous, mais surtout pour le bien-être et la quiétude de nos enfants.

Il n'est évidemment pas question ici de colère, de rancœurs ou de défiance envers quiconque. Je suis conscient de l'implication des personnes et du travail que représente la gestion de groupes d'enfants. Néanmoins, il ne peut être envisageable que les considérations d'éducation personnelles, le caractère et les avis personnels de chacun, prévalent sur les lois ou la sécurité émotionnelle - psychologique des enfants. La bienveillance, le respect et l'empathie doivent toujours rester les priorités !

*Après discussion entre tous les membres présents, il est proposé à M.le maire de créer un groupe de travail autour des problématiques multiples du périscolaire : entente entre les membres du personnel, échange avec les enseignantes, occupation des enfants, art et manière de gérer des enfants perturbateurs, système de signalement aux familles….et autres…..*

*Ce groupe de travail pourrait être constitué d’un panel de parents bénévoles, prêts à œuvrer de manière constructive et bienveillante auprès des parents délégués, de membres de l’équipe pédagogique, des membres périscolaires, des élus de la commission scolaire, des adjoints en charge du scolaire, de M.le maire.*

*Les parents délégués présents doivent proposer une date pour une première rencontre avec M.le maire pour déjà établir « un plan d’action ».*

*M.le maire précise que des formations sont en cours d’élaboration pour le personnel communal.*

*Les élus, eux, auront très bientôt une réunion à huit clos avec des intervenants spécialisés dans la communication, la gestion des conflits et la manière de s’adresser à tout à chacun.*

*Les membres du conseil d’école restent à disposition pour vos demandes, remarques et inquiétudes.*

**Fin du conseil d’école : ……. / Prochain conseil d’école aura lieu le :……début juillet………**

**Fait à St Alban de Montbel le 11/03/2025 .**

**Le Directeur ou la Directrice,**

**Président(e) du Conseil d’Ecole**

**Le Secrétaire de séance :**